

CAPITALE	PORTO NOVO	NOM OFFICIEL	République du Bénin
LANGUE(S) OFFICIELLE(S)	Français	SUPERFICIE	112 622 km ²
LANGUE(S) PARLEE(S)	Haoussa, Yoruba, Fon-Gbe, Gun-Gbe	POPULATION	8 439 000 hab.
MONNAIE	Le Franc CFA (655,957 environ pour 1 €). CFA = Communauté Financière Africaine		
PRINCIPALES VILLES	Cotonou, Parakou, Abomey, Natitingou		
REGIME POLITIQUE	Démocratie parlementaire		
VACCINS	Vaccin contre la fièvre jaune obligatoire, traitement antipaludéen recommandé		
RELIGIONS	Croyances indigènes 70%, Musulmans 15%, Chrétiens 15%		

CONSULAT

89 rue du Cherche Midi. 75006 Paris Dépôts : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 Retraits : du lundi au vendredi de 15h00 à 17h00	DELAIS : En jours ouvrables	48 heures, urgence 24h
	VISA	VISA OBLIGATOIRE

TOURISME

AFFAIRES

<ul style="list-style-type: none"> - Passeport ordinaire valable au moins 6 mois au jour de la demande et 3 mois le jour de la dernière sortie du territoire béninois + 1 COPIE DE LA 1ère PAGE -1 Formulaire de demande de visa - Une photo d'identité. - Photocopie du billet d'avion aller-retour ou copie d'une lettre de l'agence de voyage attestant l'achat effectif d'un billet aller-retour. - une copie de la réservation hôtelière 	<ul style="list-style-type: none"> - Passeport ordinaire valable au moins 6 mois au jour de la demande et 3 mois le jour de la dernière sortie du territoire béninois +1 COPIE DE LA 1ère PAGE + 1 PHOTO - 1 Formulaire de demande de visa -une lettre de mission -une lettre d'invitation de votre correspondant local - Photocopie du billet d'avion aller-retour ou copie d'une lettre de l'agence de voyage. - une copie de la réservation hôtelière
---	---

TARIFS

REMARQUES

Durée du séjour	Nombre d'entrées	Prix du visa	Citoyens étrangers , joindre une copie de carte de séjour Pour un séjour de plus de 3 mois l'obtention d'une carte de séjour sur place est obligatoire
1 mois	Plusieurs	50 €	
31 à 90 jours Tourisme	Plusieurs	80 €	
1 à 30 jours Affaire	Plusieurs	70 €	
Supplément Urgence 20 €			

CONSULAT GENERAL

A PARIS

89 RUE DU CHERCHE-MIDI
75006 PARIS
TELEPHONE : 01 42 22 13 14
TELECOPIE : 01 42 22 39 19
www.consulat-benin.fr

FOR.DV.01 année 2012

PHOTO

République du Bénin



DEMANDE DE VISA

PIECES A FOURNIR : - Billet d'avion ou Attestation de voyage - Réservation d'hôtel ou Attestation d'hébergement -1 Photo récente (1^{ère} demande après 2010).

Nom <small>(Surname)</small>	Nom de jeune fille <small>(Maiden name)</small>			
Prénoms <small>(First names)</small>	Taille : <small>(Size)</small>	Teint : <small>(Complexion)</small>	Yeux : <small>(Color of eyes)</small>	Cheveux : <small>(Color of skin)</small>
Date de naissance :/...../..... <small>(Date of birth)</small>	Lieu de naissance : <small>(Place of birth)</small>	Sexe : <small>(Sex)</small>		
Nationalité : <small>(Nationality)</small>				

N° Passeport : <small>(Number of Passport)</small>	Date de délivrance :/...../..... <small>(Date of issue)</small>	Date d'expiration :/...../..... <small>(At the end of validity)</small>
Autorité ayant délivré le passeport : <small>(Authority having delivered the passport)</small>	Lieu de délivrance : <small>(Place of issue)</small>	

Domicile en France : <small>(Place of residence in France)</small>		
Code Postal : <small>(Postal code)</small>	Ville : <small>(City)</small>	Tél : <small>(Phone number)</small>

Profession : <small>(Profession)</small>	Employeur : <small>(Employer)</small>		
Adresse professionnelle : <small>(Professional address)</small>	Code postale : <small>(Postal code)</small>	Ville : <small>(City)</small>	Tél : <small>(Phone number)</small>

Adresse E-Mail : <small>(E-Mail Address)</small>

Motif de séjour : <small>(Motive for stay)</small>	Durée de séjour : <input type="text"/> jours <small>(Duration of stay)</small>
Point d'entrée au Bénin : <small>(gateway to Benin)</small>	Date d'entrée au Bénin :/...../..... <small>Date of arrival in Bénin</small>
Adresse au Bénin : <small>(Address in Benin)</small>	Nombre d'entrées : <input type="text"/> <small>(Number of entries)</small>

J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche. **NB : le changement de la date d'entrée au Bénin après délivrance du visa implique la reprise dudit visa pour un coût supplémentaire de 20 euros ; Les chèques ne sont pas acceptés.**

(I give evidence on the honor of the exactness of the information concerned the present form.)

Date de la demande :/...../.....
(Date the demand)

Signature :
(Signature)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

<input type="checkbox"/> Accord	<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Demande suspendue
TYPE DE PASSEPORT :	<input type="checkbox"/> Ordinaire	<input type="checkbox"/> Diplomatique / Service

Observations :

Document à joindre
à toute commande

B O N D E C O M M A N D E V I S A

▼ Inscrire ci-dessous le ou les Pays de destination

Informations Voyageur

M. Mme Melle

Prénom

Nom

N° Passeport

Nationalité

Téléphone

Mail

Commentaires

Informations Facturation / Livraison

Société

Adresse

Code Postal

Ville

Contact

Téléphone

Mail

Code Imputation¹

► Délai : Normal Urgent Attention, si aucune case n'est cochée, le type de course par défaut est Normal

► Type de visa demandé : Tourisme Affaire

Date de Retour SOUHAITÉ du passeport²

Date de DÉPART du voyageur

Fin de Mission (Réservé Axiome Visa)

Réservé à Axiome Visa

Pays de destination	Dépôt	Retrait	Frais
Total			

▼ Règlement Chèque

Tarifs & options	Montant	Choix
Prestation		
Supplément Urgence		
Dispo Bureau		
Enlèvement Paris		
Livraison Paris		
Recommandé		
Chronopost		
Chronopost International		
Aéroport ^{9h / 18h}		
Aéroport Week end et hors bureau		
Total		

Date et signature :

J'accepte les conditions Générales de Vente
(dernière page du document)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

• 1 Service

AXIOME VISA (Groupe 4V services) réalise toutes les démarches, formalités administratives ou juridiques, prestation standard ou sur mesure, et met en œuvre tous les moyens pour satisfaire ses clients et leur faciliter l'obtention de leur Visa.

• 2 Responsabilité

Compte tenu de sa position intermédiaire entre ses clients et les organismes ou administrations, AXIOME VISA ne peut être tenue pour responsable du résultat des démarches entreprises, ni des conséquences d'éventuels incidents, retards, contretemps, pertes ou détériorations des documents confiés ou obtenus qui pourraient survenir à un moment quelconque et y compris lors de l'acheminement.

En aucun cas, la responsabilité de AXIOME VISA ne pourra être engagée.

En tout état de cause, la responsabilité de AXIOME VISA ne saurait excéder le montant de la prestation concernée.

• 3 Devis

Un devis peut être fourni à titre indicatif. Un devis précis peut être fait à l'examen direct des documents à traiter. Toutefois, les frais à engager auprès des organismes ne sont communiqués qu'à titre indicatif (voir paragraphe 5 concernant les frais).

• 4 Les Prix & Les Tarifs

Les prix des tarifs consulaires et des prestations, publics ou spécifiques, sont indicatifs et susceptibles de modifications.

Toutes prestations supplémentaires (téléphone, télécopie, expédition, enlèvement, livraison, conseil, secrétariat, etc) seront facturées en sus, suivant le tarif en vigueur.

• 5 Les Frais

Aucune avance des frais administratifs ou consulaires ne sera faite par AXIOME VISA.

Tous les moyens seront mis en œuvre pour exécuter la mission confiée dès réception d'un acompte de 50% sur les frais à engager.

AXIOME VISA n'est pas responsable des variations sans avis préalable de ces frais. Les avances de frais sous quelque forme que ce soit (acompte, dépôt, provision ou autre) ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une rémunération ou d'un escompte.

• 6 Commande

Compte tenu des délais d'intervention particulièrement courts qui sont souvent demandés, les ordres ou commandes, passés à AXIOME VISA, peuvent l'être tout aussi bien par téléphone que par mail, télécopie ou courrier. AXIOME VISA, à l'examen de la demande, se réserve le droit de refuser la commande. Toute commande, même orale, entraîne l'entière acceptation des présentes conditions générales de vente.

• 7 Le Délai

Tout délai ne peut être communiqué qu'à titre indicatif et ne peut s'entendre qu'à partir du moment où AXIOME VISA a réceptionné, de son client ou de son intermédiaire (Employeur, Correspondant-Dépositaire, Agence de voyages, Transporteur, Transitaires ou autre) tous les documents nécessaires à l'exécution de la mission confiée, y compris le règlement.

• 8 Clause Pénale

De convention expresse, le défaut de paiement de nos prestations et des éventuels frais à réception de factures entraînera l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, avec un minimum de 20 euro, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires et de recouvrements éventuels. Cette somme sera due même si l'obligation principale a été en partie exécutée.

• 9 Election de juridiction

En cas de litige entre AXIOME VISA et ses clients ou correspondants- dépositaires régionaux, le Tribunal de Commerce de Versailles sera seul compétent.